

Maisons médicales : la prescription pragmatique

Médecins, kiné et infirmières sous un même toit, avec un secrétariat commun. C'est l'une des solutions imaginées pour lutter contre le spectre de la désertification des soins en zone rurale. Exemple à Labrit, dans les Landes, avec le soutien du Conseil régional.

En Aquitaine, les demandes de soins devraient augmenter de 6,2 % d'ici 2015. C'est l'un des chiffres évoqués de la journée « Santé, régions et territoires », organisée à Captieux en juin 2005. Une donnée qui pose tout le problème de la démographie médicale et de l'exposition des zones rurales aux inégalités. Car si la région dans son ensemble ne figure pas parmi les plus menacées par le phénomène, 36 cantons y sont en revanche considérés comme fragiles en matière d'offre de soins.

C'est pourquoi, certains territoires ont décidé, avec le soutien des élus régionaux, d'anticiper sur les problèmes à venir en imaginant des solutions localement adaptées.

Ainsi, à Labrit, dans les Landes, la Communauté de communes d'Albret a décidé, dans le cadre du Pays Landes de Gascogne, de créer une maison médicale. Avec la retraite annoncée de plusieurs praticiens, le danger d'un isolement médical croissant était bien réel. Il fallait réagir, tant pour le confort de la population existante que pour l'accueil de nouveaux habitants. Sur ces bases, les élus et les différents acteurs locaux ont imaginé une stratégie qui passe par la mutualisation des moyens. Un tel schéma améliore les conditions de travail des professionnels de santé et renforce par là même l'attractivité du territoire pour de futurs praticiens. Le public se voit lui garantir une permanence et une continuité des soins. A terme, le contrat de Pays devrait générer 4 structures de ce type.

Pour l'heure, le Conseil régional a décidé de participer à hauteur de 20 % à l'émergence de la futur maison médicale de Labrit, dont le coût total est estimé à 282.000 euros.

Contact presse :

Rachid Belhadj - 06 18 48 01 79 - 05 57 57 02 75